

## PROCÈS-VERBAL

**Compte rendu de la réunion du conseil d'administration  
du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport  
tenue le mercredi 18 mai 2011, à 7h30, au  
Manoir St-Castin, 99 chemin Tour-du-lac, Lac-Beauport**

**Sont présents :**

Mmes Jennifer Bignell	Entretiens du Lac
Chantal Veilleux	Manoir St-Castin
Christiane Vaugeois	Christiane Vaugeois
MM. Pierre Desjardins, secrétaire	Municipalité de Lac-Beauport
Denis Savard	Cité Joie
Jean-François Verdier	Saint-Castin-les –Neiges
Richard Lessard	Érablière du Lac-Beauport
Philippe Canac-Marquis, coord.	RGATLB

**Sont absents :**

Mmes Chantal Crépeau, vice-présidente	Bébé Boomerang
France Thériault	Municipalité de Lac-Beauport

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion commence à 7h35 et nous constatons que nous avons quorum pour cette réunion

**2. Mot de bienvenue du président**

En l'absence d'un président élu, Monsieur Philippe Canac-Marquis, coordonateur du RGATLB, souhaite la bienvenue aux membres du CA.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Deux modifications à l'ordre du jour, transmis aux membres par courriel avant la rencontre, sont suggérées :

- a) Il est précisé que le compte-rendu de l'AGA du 28 avril 2011 sera présenté aux membres du CA mais qu'il ne sera adopté que lors de la prochaine assemblée générale
- b) 3 points sont ajoutés au varia :
  1. Rapport annuel du Ministère du Tourisme sur le RIT
  2. Demande de rencontre de Pascal Fleury
  3. Bilan conférence Luc Dupont

**Proposé** par Monsieur Richard Lessard et **secondé** par Mme Christiane Vaugeois.  
Accepté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 12 avril 2011**

Le procès-verbal est accepté sans modification.

**Proposé** par Monsieur Denis Savard et **secondé** par Mme Christiane Vaugeois. Accepté à l'unanimité.

**5. Dépôt du procès-verbal de l'AGA tenue le 28 avril 2011**

Le dépôt est accepté sans aucune demande de modification.

**6. Élection du comité exécutif**

Les administrateurs demandent à monsieur Pierre Desjardins de présider l'élection du comité exécutif.

Présidence : Monsieur Denis Savard fait part de son intérêt à la présidence. Aucun autre membre ne se manifeste pour ce poste. Denis Savard est élu par acclamation.

**Proposé** par Mme Jennifer Bignell et **secondé** par M. Jean-François Verdier. Accepté à l'unanimité.

Vice-Présidence : Philippe Canac-Marquis mentionne aux administrateurs que Chantal Crépeau lui a manifesté, par écrit, son intérêt au poste de vice-président. Aucun autre membre ne se manifeste pour ce poste. Chantal Crépeau est élu par acclamation.

**Proposé** par M. Richard Lessard et **secondé** par Mme Chantal Veilleux. Accepté à l'unanimité.

Trésorier: Christiane Vaugeois propose Jean-François Verdier au poste de trésorier. Jean-François Verdier décline.

Richard Lessard propose Chantal Veilleux au poste de trésorière. Chantal Veilleux décline.

Jean-François Verdier propose Christiane Vaugeois au poste de trésorière. Christiane Vaugeois décline.

Chantal Veilleux propose Jennifer Bignell au poste de trésorière. Jennifer Bignell accepte. Jennifer Bignell est élu par acclamation.

Le comité exécutif du RGATLB sera donc composé comme suit :

Denis Savard – Président

Chantal Crépeau – Vice-présidente

Jennifer Bignell – Trésorière

Pierre Desjardins – Secrétaire

France Thériault – Représentante du conseil municipal de Lac-Beauport

**7. Nomination du poste 1 an, groupe 2**

Lors de l'AGA tenue le 28 avril 2011, Chantal Crépeau et Jennifer Bignell ont toutes deux été élues pour siéger comme administrateur, représentant le groupe 2. Puisque l'un

de ces sièges était initialement détenu par Carole Roy, élue en 2010 mais ayant depuis démissionnée, l'un des postes occupés par Mmes Bignell et Crépeau est donc un mandat d'un an et l'autre, de 2 ans.

Il est décidé de tirer au sort pour savoir qui occupera le poste de 2 ans. Mme Jennifer Bignell est tirée au sort et occupera donc le mandat de 2 ans alors que le poste de Chantal Crépeau sera en élection à l'AGA tenue en 2012

#### **8. Poste vacant au groupe 1**

Lors de l'AGA tenue le 28 avril, un poste au sein du conseil d'administration, représentant le groupe 1, n'a pas été comblé.

Afin de combler ce poste, les administrateurs déterminent un processus en trois étapes :

- a. Vérifier avec des membres ciblés du Groupe 1 et les inciter s'impliquer au sein du conseil d'administration du RGATLB
- b. Faire une communication à tous les membres éligibles du Groupe 1 pour leur mentionner qu'un poste est disponible afin de représenter les intérêts des membres du groupe 1.
- c. Offrir le siège à Madame Ghislaine Plamondon, membre du groupe 4, qui avait exprimé son intérêt à être élue au sein du CA lors de l'AGA d'avril 2011

#### **9. Résolution pour signature de chèques par les membres du nouveau comité exécutif**

Il est résolu par le conseil d'administration que les chèques du RGATLB peuvent être signés exclusivement par 4 personnes, soit :

Denis Savard – Président

Chantal Crépeau – Vice-présidente

Jennifer Bignell – Trésorière

Pierre Desjardins – Secrétaire

**Proposé** par Mme Chantal Veilleux et **secondé** par M. Richard Lessard. Accepté à l'unanimité.

#### **10. Présentation maquette du bottin**

Philippe Canac-Marquis présente aux administrateurs une première maquette du bottin des membres qui a été proposée par le graphiste. Des explications sur l'origine du projet sont aussi fournies aux membres présents. Une copie de cette maquette est jointe à ce procès verbal.

Quelques propositions sont mentionnées pour étude :

- Ajout de « s » à « produit et services »
- Ajout d'une section « notes »
- Ajout d'étiquettes autocollantes dans les dernières pages permettant d'ajouter des membres une fois que le bottin est imprimé
- Les membres aimeraient avoir un exemple d'une page contenant 2 membres dans la même page

- Les membres aimeraient avoir des soumissions révisées pour 250 et 1000 copies en plus de celle existante (150 copies)
- Ajout d'un code barre bidimensionnel pour lecture des profils des membres via les iPhones
- Ajout d'une carte géographique du Lac-Beauport
- Distribuer des copies aux nouveaux résidents de Lac-Beauport lors de la séance d'information annuelle
- Étudier la possibilité de distribuer ce bottin dans les chambres d'hôtels du territoire avec contribution des hôteliers
- Préparer des bons de commandes pour que les membres puissent commander des copies supplémentaires du bottin
- Étudier la possibilité d'offrir des ½ pages à tous les membres, mais que ceux voulant une page complète puisse le faire moyennant une contribution supplémentaire

## 11. Composition du comité « Trolley »

Avant de se prononcer sur les prochaines étapes et les efforts à mettre dans ce comité, les administrateurs aimeraient avoir une présentation de la part du comité pour comprendre ce qui a déjà été fait et quelles sont les prochaines étapes.

Il est déterminé que les membres du comité seront invités à faire cette présentation lors du prochain CA en juin.

## 12. Suivis

- a) Rencontre forfaits : Philippe Canac-Marquis fait le point sur le manque de participation des membres du groupe 1 à l'élaboration et à la communication des forfaits à mettre sur le site web du RGATLB. Étant donné la faible participation (3 entreprises au 18 mai 2011, malgré plusieurs rappels) et la nécessité d'investir au niveau du site web pour le rendre plus fonctionnel, il a été décidé de remettre à plus tard cette initiative, en avisant les membres de notre décision.
- b) Projet aiguisage des patins : Contactée à plusieurs reprises, la compagnie Exacte, ciblée pour nous fournir une machine à aiguiser les patins pour la saison 2011-12 nous informe qu'elle est présentement dans le processus de vendre ses actifs. Il est prévu que le RGATLB et la compagnie Exacte feront le point en début juin afin de pouvoir signer le contrat.
- c) Modifications site web : Philippe Canac-Marquis informe les administrateurs qu'une rencontre a eu lieu avec la firme IDEVA et que celle-ci nous confirme que le site a été rabouté à quelques reprises avant son lancement en octobre 2009 afin de répondre aux besoins croissants à ce moment. Il est aussi confirmé qu'il y a moyen de réviser le site sans devoir tout changer. À cet effet, IDEVA nous suggère de compléter un document d'analyse comme première étape. Tous les membres du CA recevront le document d'analyse qui devra être complété d'ici le 6 juin. Les résultats seront par la suite compilés par le coordonateur pour guider les changements.
- d) Vidéo promotionnel : Philippe Canac-Marquis confirme que l'entente a été résiliée tel qu'il avait été demandé par le CA

- e) Publicité Géo Plein Air mai/juin 2011 : Philippe Canac-Marquis fait état que la publicité contractée par le RGATLB a été publiée de façon avantageuse en page 7 de l'édition mai/juin dévoilant les résultats du concours de la Municipalité la « plus plein air ».

### **13. Varia**

**a. Rapport du Ministère du Tourisme sur le RIT**

Philippe Canac-Marquis fait état du manquement du Dépanneur du Versant à mettre en place un stationnement pour personnes handicapées malgré plusieurs rappels. Un rapport d'inspection de la part du Ministère du Tourisme déposé le 17 mai 2011 fait état de ce manquement, mais ne fait mention d'aucune conséquence. Il est aussi déterminé et confirmé par le Ministère du Tourisme qu'une pancarte est suffisante. Il est établi qu'un suivi plus serré sera fait pour que Dépanneur du Versant se conforme à nos demandes

**b. Pascal Fleury**

Monsieur Pascal Fleury, à titre personnel, est entré en communication avec nous pour nous demander une rencontre quant à l'établissement d'une aile « hors-territoire » du RGATLB. Une rencontre sera organisée avec Monsieur Denis Savard.

- c. **Conférence de Luc Dupont** : Un bref bilan positif a été soumis aux administrateurs. Un très léger surplus a été dégagé de la conférence et il a été noté que le succès engendré par les conférences d'octobre et d'avril démontrent l'intérêt d'une telle activité pour les membres.

### **14. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion**

La prochaine rencontre aura lieu le 22 juin prochain à 7h30. Le lieu demeure à déterminer.

Fin de la réunion à 10h00.